RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

PROCES VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

S.A.S.U. A.S CAR SERVICE
Au Capital De : 1 000 €
287, Avenue Jean Jaurès
95100 Argenteuil
RCS DE Pontoise 987.620.473

L'an Deux Mille vingt cinq, le 02 Janvier à Argentuil à 15 heures, le président de la Société A.S CAR SERVICE, société par actions simplifiées unipersonnelle au capital de 1 000 Euros était présent au Siège Social, 287, Avenue Jean Jaures – 95100 Argenteuil, en assemblée générale extraordinaire sur la convention faite conformément aux dispositions statutaires.

Etaient présents :
M. SEDIRA Adel, gérant
L'assemblée est présidée par **M. SEDIRA Adel** en sa qualité de gérant associé.
Il rappelle l'ordre du jour de l'assemblée :

- ***Changement d'activité***
- ***Pouvoir à conférer***

PREMIERE RESOLUTION :

La collectivité des associés après avoir pris connaissance du projet formé par **M. SEDIRA Adel** de Changement d'activité **à effet du 02.01.2025 :**

De : « Location, achat et vente de véhicules, location avec ou sans chauffeur, nettoyage de véhicules»

En : « Achat et vente de produit, vente à distance sur catalogue générale, achat et vente de parfums sabs THC, en magasin et sur internet, Achats et vente de tous objets d'occasion ou neufs non réglementés, Achats vente de produits cosmétiques sans THC, accessoires, lots divers , Prestation de service commercial, commerce de gros et détail, achat et vente de cosmétiques de parfums et de produit de beauté et prduits.
Location, achat et vente de véhicules, location avec ou sans chauffeur, nettoyage de véhicules»

Cette résolution est adoptée à l'unanimité ds voix.

Les enregistrements seront faits auprès des administrations concernées.
L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17 h.
L'assemblée générale extraordinaire donne tout pouvoir au gérant de la SASU **A.S CAR SERVICE,** M. SEDIRA Adel **pour effectuer toutes formalités nécéssaires.**
Les statuts sont mis a jours suite aux modifications apportés.

Fait à Argenteuil.
En quatre exemplaires, le 02.01.2025.

M. SEDIRA [redacted]